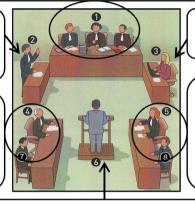
Procès en Tribunal correctionnel

<u>Le juge</u>: mène le débat contradictoire entre les parties opposées (il est parfois assisté de deux assesseurs). Il prononce le verdict en fin de procès.

<u>Le procureur de la</u> <u>République</u> : réclame une peine (réquisition)

La partie civile : la victime et son avocat essaient d'obtenir une condamnation de l'accusé



<u>Le greffier</u> : note les échanges lors du procès

La défense : le prévenu, avec son avocat, essaie de démontrer son innocence ou de réduire sa responsabilité

Les témoins et les experts (médecin...): répondent aux questions du juge à la barre

Les étapes du déroulement du procès

- 1) <u>Début du procès</u>: le juge vérifie l'identité du prévenu et de la victime puis le juge présente l'affaire brièvement (sans détail).
- **2)** <u>Les versions des faits</u>: le juge demande à la victime de donner sa version, puis il interroge le prévenu qui donne sa version.
- 3) <u>Témoins et experts</u>: le juge interroge les témoins (ayant vu quelque chose, ayant des éléments à apporter...) et les experts (policiers, psychologues, médecins, experts scientifiques...) qui viennent à la barre. Le juge peut aussi réinterroger le prévenu ou la victime quand il veut.
- **4)** <u>La victime présente son bilan</u>: la victime fait un résumé de l'affaire selon son point de vue en utilisant les témoignages des experts et témoins venus à la barre. Elle demande une condamnation du prévenu.
- **5)** <u>Le procureur de la République (joué par le prof</u>): présente son réquisitoire et propose une peine contre le prévenu en la justifiant.
- 6) <u>L'avocat de la Défense présente son bilan</u>: l'avocat fait un résumé de l'affaire en faveur du prévenu (= le plaidoyer) en utilisant les témoignages des experts et témoins venus à la barre. Il demande l'acquittement ou une peine légère. La victime peut demander la parole pour répliquer mais c'est toujours la défense qui parle en dernier.
- 7) <u>Le verdict</u>: le juge se retire quelques instants, puis il revient et donne une peine (ou pas) en justifiant sa décision.

Fiche de préparation du prévenu



Etape 2 : présentez votre version des faits :	
	z les éléments importants (preuves, témoignages, expertises) qui vous permettent us innocenter ou d'au moins diminuer votre culpabilité si le juge vous interroge :

• Etape 6 : Vous pourrez prendre la parole avec votre avocat ou alors le laisser vous défendre seul.